

23 DEC. 2009

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT
ADMINISTRATIF

Unité

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice	N° pièce	N° feuillet
02923	02379	2009		01	1/2

Analyse et références

Objet **Observation Phénomène Aérospatial Non identifié P.A.N.**

Le mardi 20 octobre 2009 à 10 heures 45 minutes

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de : Lieutenant

Vu la loi n° 2009-971 du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale

Nous trouvant au bureau de notre unité rapportons les opérations suivantes :

SAISINE

Le 20 octobre 2009 à 09 heures, nous trouvant chargé d'accueil à l'unité, accueillons M.

. Il nous informe avoir observé un phénomène aérospatial non identifié.

Nous rendons compte des faits à notre hiérarchie.

RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS

SUR LE TEMOIN:

Nom		Prénom			
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee	
M	Marié	11/02/1945			
Adresse			Validité état-civil		
			Identité confirmée		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité	
			Retraité (électronicien)	Française	

SUR LE PHENOMENE OBSERVE:

Constatations:

Date – heure: le 18 octobre 2009 vers 21 heures.
Lieu exact: phénomène observé depuis le domicile du témoin, survolant la commune de FAVERGES.
Altitude: non évaluée.

Caractéristiques: Cf dessin annexé au présent.

Nombre: 2 objets quasiment identiques, se suivant.
Forme: triangulaire, aux contours nets. Chaque objet est suivi de deux bandes parallèles (perpendiculaire à l'objet) en forme d'arc de cercle.
Dimensions: l'altitude à laquelle évolue le phénomène étant inconnue, aucune dimension précise n'a pu être déterminée. Le témoin évalue toutefois l'envergure des objets à quelques mètres.
Aspect: semblable à de la brume opaque (mais aux contours précis et à la forme atypique).
Couleur: blanc-gris clair, mat.
Lumière: les objets n'émettent aucune lumière.
Bruit: Lors de l'observation, le témoin entend un bourdonnement ne semblant pas provenir des objets observés, mais vraisemblablement lié au passage d'un aéronef.

(DESTINATAIRES)

Date de clôture

Vu et transmis par :

[2] - Direction générale de la Gendarmerie nationale, sous-direction de la défense et de l'ordre public, Centre de renseignement et d'opérations, section renseignement outre-mer (un exemplaire pour le GEPAN)

Signature
21/11/2009

Le

27 NOV. 2009

[1] - Préfecture

[_] -

[1] - Archives

Évolution:

Provenance – direction: les deux objets proviennent d'entre les massifs de la Motte et de la Sambuy et évoluent en direction du massif de la Tournette. Direction: plein NORD.
Trajectoire: rectiligne
Vitesse: lente et constante.
Changement d'aspect, de couleur, de forme: non.

Incidence:

Sur le comportement des personnes: aucune.
Sur les biens: aucun dérèglement exceptionnel d'appareil signalé.
Sur l'environnement: aucune trace atypique au sol ou sur la végétation signalée. Le témoin ne constate aucun sillage lié au passage des objets.

Conditions d'observation:

Visibilité: excellente.
Couverture nuageuse: ciel dégagé, sans nuage aucun, pleine lune.
Vent: ignoré.
Température: ignorée.

ENQUETE

M. nous remet un dessin de l'un des objets observé. (annexé au présent).
Aucune autre observation du phénomène n'a été signalée à nos services.
A fortiori, nous n'avons été avisé d'aucun fait singulier susceptible d'être corrélé avec le présent phénomène.

CLOTURE

Le phénomène décrit ne présentant a priori aucune similitude avec un aéronef connu, nous clôturons la présente procédure et la faisons parvenir aux destinataires dont le détail figure au bordereau de transmission.

Procès-verbal fait et clos

le 20 octobre 2009.

L'Agent de Police Judiciaire

